

# LES CAHIERS DE L'ALTERNANCE #1

## POUR UN BIG-BANG DES QUARTIERS BORDELAIS

État des lieux et  
propositions pour  
bâtir une démocratie  
locale audacieuse.



« La démocratie, c'est  
beaucoup plus que la  
pratique des élections et  
le gouvernement de la  
majorité, c'est un type de  
mœurs, de vertu, de  
scrupule, de sens civique,  
de respect de  
l'adversaire; c'est un code  
moral. »

Pierre Mendès France

## Bordelaises, Bordelais,

En démocratie, les décisions publiques importent dorénavant autant que la concertation qui les précède. Alors que Bordeaux était à l'avant-garde de la participation citoyenne, je déplore **un recul démocratique spectaculaire**.



Les plans de circulation, l'extinction de l'éclairage public, la suppression du sapin de Noël, des Épicuriales et de la saison culturelle biennale, la nouvelle tarification de la restauration scolaire... Sous couvert d'urgence climatique, des décisions qui impactent fortement notre vie quotidienne sont prises après une information des habitants, au mieux, mais sans véritable concertation préalable. **L'urgence écrase les nuances et les divergences que la démocratie, au contraire, impose de faire converger.**

Avons-nous pris conscience collectivement de ce recul de nos libertés locales ? Hélas, pas complètement car chaque simulacre de concertation est limité à une rue, une thématique ou aux usagers d'une école...etc. Mais cette méthode engendre un profond malaise démocratique que les nombreuses pétitions en cours, notamment, reflètent. Dans chaque quartier, **la lutte pour le climat fait naître un climat de lutte.**

**« Dans chaque quartier, la lutte pour le climat fait naître un climat de lutte ».**

J'ai acquis une conviction : les écologistes ont peur de la participation citoyenne car ils pensent qu'elle freine leur projet politique, comme si l'Homme n'était pas suffisamment responsable pour réaliser la transition climatique. Je suis en profond désaccord avec cette manière d'agir : **la démocratie participative améliore la décision publique autant qu'elle contribue à résorber le fossé qui s'est creusé entre gouvernés et gouvernants.** A condition d'y croire, sincèrement, en proposant de vrais espaces de décision partagée.

Voici pourquoi le groupe des élus *Bordeaux Ensemble*, auquel j'appartiens, demande au maire **la création d'une mission d'information et d'évaluation** à propos des instances participatives et comités consultatifs de la ville de Bordeaux (article L.2121-22-1 du CGCT).

Et pour l'avenir, avec ce premier *CAHIER DE L'ALTERNANCE*, je verse au débat **un état des lieux et des propositions pour un BIG-BANG de la participation citoyenne à Bordeaux.**

*Fabien Robert*

Conseiller municipal et métropolitain de Bordeaux  
Groupe Bordeaux Ensemble  
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

# Synthèse

## UN CONSTAT

Alors que Bordeaux était à l'avant-garde de la participation citoyenne, nous déplorons **un recul démocratique spectaculaire**. En effet, sous couvert d'urgence climatique, des décisions importantes sont prises sans aucune concertation. Dans chaque quartier, **la lutte pour le climat fait naître un climat de lutte**.

## SIX ABUS DE POUVOIR MANIFESTES

- Bordeaux dans l'illégalité** concernant ses conseils de quartier
- Sens uniques partout, concertation nulle part**
- Une tarification de **la restauration scolaire contre l'avis des familles**
- Des événements majeurs supprimés brutalement** : Epicuriales, sapin de Noël, saison culturelle biennale...
- L'extinction de l'éclairage public passé en force**
- L'absence de réponse** du maire et des maires adjoints de quartier

## LES QUARTIERS OUBLIÉS

En 2020, Pierre Hurmic prenait 149 engagements pour les quartiers. En janvier 2023, **37% des promesses sont abandonnées, non-financées ou infaisables**.

## UNE MISSION D'ÉVALUATION POUR COMPRENDRE

Pour la première fois, *Bordeaux Ensemble* demande la création d'**une mission d'information et d'évaluation concernant la participation citoyenne à Bordeaux** (article L.2121-22-1 du CGCT).

## POUR UN BIG-BANG DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

### Pour créer un choc de confiance :

- Organiser un referendum local** pour redécouper et nommer des quartiers plus nombreux
- Ouvrir de nouvelles mairies de quartiers**
- Élire les conseillers de quartier** au suffrage universel

### Pour décider en co-responsabilité :

- Coconstruire **un contrat démocratique opposable**
- Construire chaque révision de tarifs avec un panel citoyens**
- Rétablir « L'avant Conseil »**

### Pour évaluer :

- Installer une commission d'évaluation des politiques publiques**

# Repères

## 1995 – 2020 : Bordeaux à l'avant-garde de la participation citoyenne

**2002**

Ouverture progressive des mairies annexes.



**1995**

Création des conseils de quartier 7 ans avant la loi qui les rendra obligatoire.

**2006**

Élection des premiers maire-adjoints de quartiers

**2008**

Bordeaux se dote de 8 quartiers, 8 maires-adjoints de quartiers, 8 mairies et de 8 budgets de quartier (le Fonds d'Intervention Local, FIL)

**2011**

Expérimentation des commissions de quartier, paritaire, composées notamment de citoyens tirés au sort et de jeunes

**2014**

Généralisation des commissions de quartier et déconcentration des services municipaux dans les mairies de quartiers

**2017**

Lancement du budget participatif

**2019**

Création d'un avant-conseil municipal, composé de citoyens chargés d'émettre un avis sur les délibérations du Conseil municipal.

# Repères

## Depuis 2020, un recul sans précédent



Suppression des commissions de quartier pour revenir aux seuls conseils de quartiers, comme en 1995.



Suppression du rôle de conseiller de quartier et fin du tirage au sort pour leur désignation.



3 maires de quartiers sur 8 remplacés à peine 2 ans après le début du mandat (à titre de comparaison : 1 remplacement entre 2014 et 2020 / 0 entre 2008 et 2020).



L'adjointe au maire chargée de la "démocratie permanente" elle aussi remplacée !



Un découpage des quartiers obsolète, en date de 2008; un redécoupage promis mais abandonné.



Suppression des commissions consultatives d'habitants chargées d'émettre un avis concernant l'usage du FIL dans chaque quartier



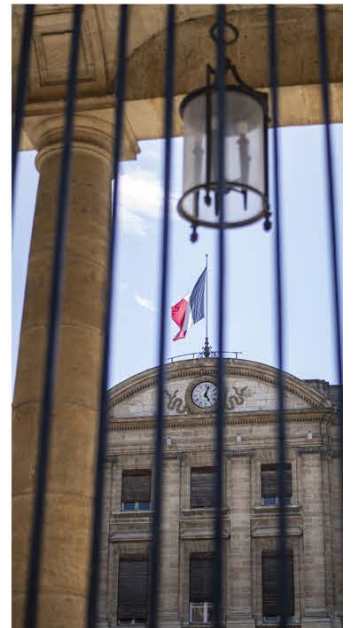
La promesse d'un « grand dialogue citoyen » chaque année, inscrit dans le nouveau contrat démocratique n'est pas non plus mise en œuvre.



**Une réalisation enfin positive : l'instauration d'un droit d'interpellation.**



A Bordeaux, 4000 habitants vont pouvoir demander l'inscription à l'ordre du jour du Conseil municipal d'une affaire relevant de la décision de cette assemblée.



# 6 abus de pouvoir

## 1. Bordeaux dans l'illégalité

**Le Conseil Municipal n'a jamais été saisi de la nouvelle organisation des conseils de quartiers**, conformément à l'article L. 2143-1 du CGCT qui précise que « *le conseil municipal fixe le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune. Chacun d'eux est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement.* » Le Conseil a bien adopté les règles de fonctionnement de ces conseils de quartier, le 28 avril 2014 (délibération D-2014-179), en précisant notamment que « *la ville de Bordeaux a généralisé dans les 8 quartiers un nouveau dispositif dénommé commission permanente de quartier, s'appuyant sur des conseillers de quartier, désignés ou tirés au sort à partir des listes électorales.* »

**Or, les commissions permanentes ont été supprimées de fait, alors qu'elles sont toujours en vigueur. Ce recul de nos libertés est donc illégal.**

## 2. Sens uniques partout, concertation nulle part.

Ces derniers mois, qui ne s'est pas retrouvé piégé dans un plan de circulation digne d'un labyrinthe ? Nous devons cette thrombose à **l'apparition de multiples sens unique, sans aucune concertation préalable** et malgré la désapprobation des centaines d'habitants.

Quelques exemples : cours de la Somme et rue de Bègles (malgré une pétition de 450 signatures), rue de Pessac (malgré une pétition de 736 signatures), rue du Tondu et Belleville (malgré une pétition 332 signatures), rue de Tivoli... et bientôt route de Toulouse ? C'est en tout cas la volonté exprimée par la municipalité.

Bâtir un plan de circulation avec les habitants est certes un exercice difficile lors duquel chaque demande ne peut être satisfaite. Pour autant, **la concertation permet souvent d'améliorer le projet en consultant les premiers concernés, les riverains.**

**« Rue de Pessac, rue de Bègles, rue du Tondu, sur les boulevards, à Caudéran ou Saint-Augustin, les habitants disent avoir du mal à se faire entendre de la municipalité. Et s'il y avait un problème de méthode ? »**

*Journal Sud-Ouest  
21/10/2021*

# 6 abus de pouvoir

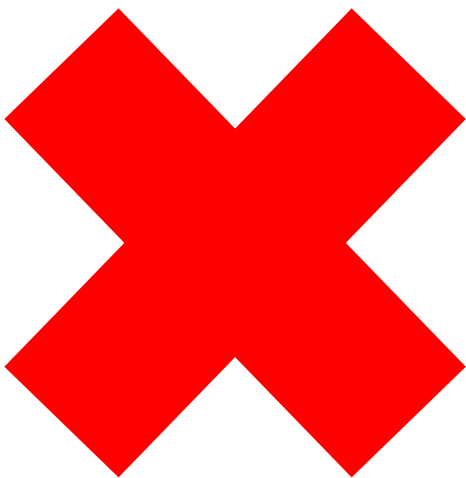
## 3. Une nouvelle tarification pour la restauration scolaire construite contre l'avis des familles

Cette tarification entre en vigueur or elle a été construite **contre l'avis des familles** invitées à se prononcer sur la refonte via un questionnaire en ligne en novembre 2021. Deux illustrations :

-les parents s'étaient prononcés pour une répartition équitable de l'effort mais **63 % s'opposaient à une augmentation des tarifs maximum pour les revenus les plus élevés.** Tarifs pourtant retenus par la mairie ;

-**quant à la dégressivité des tarifs en fonction du nombre d'enfants** (-50 % au troisième enfant et gratuité à partir du quatrième), bien que 57 % des familles aient souhaité son maintien, **la municipalité y met en terme.**

## 4. Vous n'avez pas eu votre mot à dire...



### Suppression du sapin de Noël

malgré une pétition de 17 000 signatures.

Fin des ÉPICURIALES un rendez-vous festif apprécié des Bordelaises et des Bordelais.

Suppression de la saison culturelle biennale.

Aucun écran géant pour suivre les bleus pendant la coupe du monde de football.



# 6 abus de pouvoir

## 5. L'extinction de l'éclairage public la nuit passe en force.

Réduire l'éclairage public, tant pour des raisons écologiques qu'économiques, c'est le sens de l'histoire. Mais pas sans débat en Conseil municipal et sans concertation publique ! Pourtant, c'est ainsi que la municipalité a procédé, avec quelques réunions d'information mais **sans réelle concertation pour construire ce changement majeur qui heurte parfois la vie quotidienne des Bordelaises et des Bordelais.**

Périmètres ? Calendrier ? Lampadaires à détecteur de mouvement ? De nombreuses idées auraient pu être étudiée lors de la concertation...



## 6. Le maire ne répond pas toujours...



Depuis le début du mandat, **une dizaine de courriers signés par Fabien Robert et adressés au maire pour avoir des informations ou faire des propositions demeurent sans réponse.** Un manque de transparence assumé et une véritable difficulté pour les élus d'opposition lorsqu'ils veulent travailler sérieusement.

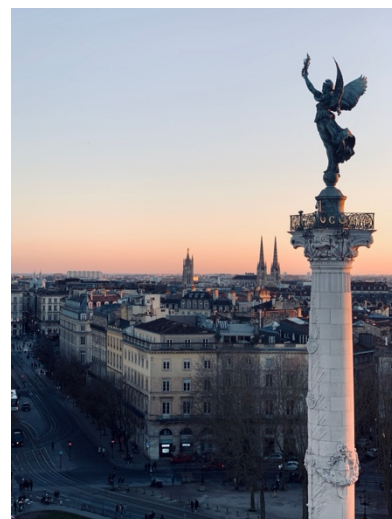
- Création de la ZFE (6 décembre 2022)
- Devenir du théâtre L'œil-La Lucarne (22 octobre 2022)
- Devenir de l'harmonie de Bordeaux (22 octobre 2022)
- Engagements de mandats (13 octobre 2022)
- Remaniement de l'équipe municipale (13 octobre 2022)
- Accompagnement des familles (25 novembre 2022)
- Déplacement du marché Saint-Michel (7 février 2022)
- Projets municipaux dans le quartier 5 (4 novembre 2021)
- Hommage à Valéry Giscard d'Estaing (7 décembre 2020)
- Proposition d'un plan d'urgence culturelle (1 octobre 2020)

# 6 abus de pouvoir

## ...et les adjoints de quartier non plus !

**Le manque de réactivité est souvent la première critique adressée aux élus** alors que beaucoup font le maximum pour répondre aux nombreuses sollicitations qu'ils reçoivent. Souvent interpellé sur le supposé manque de réactivité des maires-adjoints de quartier actuels, nous avons souhaité **objectiver cette situation grâce à un test simple.**

Fin 2022, grâce à 8 noms d'emprunt, **les maire-adjoints de quartier ont été contactés par mail afin de leur soumettre une question de proximité** (propreté, projet associatif, nuisances nocturnes...). Trois mois après l'envoi, voici le résultat de ce test :



- 4 messages sans réponse**
- 1 réponse administrative 5 semaines plus tard**
- 1 réponse administrative le jour-même**
- 1 réponse de l'élu le jour-même**
- 1 réponse de l'élu le jour-même avec RDV proposé**

## DES ELUS ET DES SOUS-ELUS ?

Deux exemples du traitement réservé aux élus d'opposition :

-habitant et élu du quartier Nansouty/Saint-Genès depuis plus de 15 ans, Fabien Robert a demandé l'autorisation d'occuper **un espace dans la mairie de quartier pour recevoir au plus près du terrain ses concitoyens. Cette demande lui a été refusé par Pierre Hurmic** dont voici la réponse (ci-contre).

*-l'article 8 du règlement intérieur du Conseil municipal précise qu'une « phrase générique est apposée sur les supports d'information générale de la ville : « Retrouvez l'expression des élus sur bordeaux.fr ». Or, celle-ci n'apparaît quasiment jamais. Ainsi la majorité municipale occupe 100% de l'expression municipale visible.*



# Vous avez la parole...

## VERBATIM

**Merci mais nous ne sommes pas intéressés par une inauguration une fois que tout est terminé et devant le fait accompli. Notre but est de modifier le projet. Je pensais que vous n'aviez pas entendu notre communauté ; en pratique j'ai l'impression que vous ne l'écoutez pas.**

D., porteuse d'une pétition de 220 signatures.

**N'ayant toujours pas de réponse de Madame la Maire-Adjointe de Quartier alors que son assistante m'avait promis une réponse prochaine il y a plus d'un mois, et n'arrivant pas à joindre cette dernière par téléphone, je m'adresse à vous.**

H., après des dizaines de e-mails.



**Monsieur Hurmic avait déclaré qu'une réunion de concertation serait organisée au cours du premier semestre, ajoutant "qu'on est plus intelligent à plusieurs". Je n'ai pas eu connaissance qu'une telle réunion.**

T.

**Nous avons écrit à tout le monde, à Pierre Hurmic, à Fanny Le Boulanger, Didier Jeanjean... Rien, aucune réponse !**

L.

**Ce questionnaire est un scandale, il est totalement orienté. Il est écrit que la zone bleue, ça ne marche pas. Or, à Bègles et à Talence, ils l'ont adoptée et ils vont même l'étendre.**

M., à propos du stationnement payant à Caudéran.

# Les quartiers oubliés

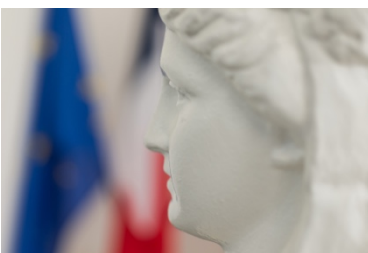
## Où en sont les projets promis en 2020 dans les 8 quartiers ?

En 2020, pendant la campagne municipale, Pierre Hurmic et son équipe prenaient **149 engagements dans 8 tracts de quartiers** distribués dans toutes les boîtes aux lettres. En janvier 2023, environ\* **37% des promesses sont abandonnées, non-financées ou infaisables, et 22% sont réalisées ou en cours.**



## Des exemples de promesses majeures abandonnées

- L'arrêt du projet de rue Bordelaise à Bordeaux Sud
- Le redécoupage des quartiers
- L'ouverture d'une halte ferroviaire au niveau du quartier des Pins Francs à Caudéran
- La création d'une passerelle au-dessus de la voie ferrée à Nansouty
- La création d'un parking silo sur les boulevards à Saint-Genès
- Des navettes électriques à la demande ou bien encore des vélos-taxis pour les seniors dans différents quartiers
- Réaménager la place Nansouty en une oasis urbaine
- Exonérer temporairement de la part communale de la taxe foncière les propriétaires qui réalisent des travaux de rénovation énergétique
- L'ouverture de deux commissariats et une résidence pour personnes âgées de plus ;
- Une nouvelle bibliothèque universitaire dans l'ancienne faculté d'odontologie place de la Victoire
- Une « arène de rencontre » place Simiot ;
- L'agrandissement de la bibliothèque du lac ;
- Conserver les arbres existants au Grand Parc ;
- Redynamiser et réinventer Mériadeck ;
- Rénover l'école des Menuts à Saint-Michel ;
- -...



**Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait : c'est l'essence même du contrat moral qui lie les citoyens et les élus.** Voici pourquoi, revigorer la démocratie locale débute par le respect des engagements pris lors de l'élection. Et clairement, le compte n'y est pas.

*\*Le courrier adressé par Fabien Robert au maire de Bordeaux le 13 octobre 2022 pour connaître l'avancée de certains projets est resté sans réponse.*

# Un BIG BANG de la participation citoyenne

## Propositions pour une démocratie locale audacieuse

### CRÉER UN CHOC DE CONFIANCE



✦ Organiser un referendum local pour adopter un nouveau découpage des quartiers, plus nombreux, et adopter leurs noms.

Chaque Bordelais est attaché au quartier auquel il se sent appartenir. Ce sujet populaire mérite donc une grande campagne d'information puis une consultation sur la base de plusieurs découpages et nominations qui seront soumis à l'ensemble des électeurs bordelais. Non seulement **cette démarche favorisera l'adhésion du plus grand nombre à ce nouveau découpage** mais de surcroît, cet intérêt populaire permettra de mieux faire connaître les dispositifs de démocratie participative à disposition de chacun.

✦ Créer de nouvelles mairies de quartiers.

✦ Élire les membres des conseils de quartier.

Composés de 14 membres (7 femmes/7 hommes, dont 4 membres de - de 30 ans) élus par les citoyens pour 3 ans, chaque conseil de quartier se réunira au moins 6 fois par an. Présidé par le maire-adjoint de quartier,

épaulé par un vice-président élu en

son sein, il aura **un budget de travaux et de soutien aux associations**. Tous les conseillers de quartier recevront une formation.

**Toutes les délibérations du Conseil municipal qui concernent le quartier seront préalablement examinées par le conseil de quartier.**



# Un BIG BANG de la participation citoyenne

## Propositions pour une démocratie locale audacieuse

### DECIDER EN CO-RESPONSABILITÉ

📌 Co-construire un contrat démocratique opposable avec des engagements réciproques entre la municipalité et les Bordelais. Il sera « opposable » : si un habitant estime qu'un projet municipal est conduit sans concertation, il pourra saisir le médiateur municipal qui rendra un avis dans les 15 jours.

📌 Construire chaque révision des tarifs municipaux avec l'éclairage d'un panel citoyens représentatif de la population municipale et/ou service concerné.



Un panel citoyen est une assemblée temporaire désignée par tirage au sort ou choisie par une autre méthode pour orienter certaines décisions politiques. Le but est de renforcer la participation citoyenne dans les processus politiques et d'**éclairer la prise de décision dans des situations complexes en consultant un échantillon de la population**. Ils sont utilisés dans de nombreux pays depuis les années 1990.



# Un BIG BANG de la participation citoyenne

## Propositions pour une démocratie locale audacieuse

### Rétablir « L'avant-conseil » :

80 Bordelais (tirés au sort sur les listes électorales et des citoyens engagés) réunis quelques jours avant chaque séance du conseil municipal pour s'exprimer sur plusieurs délibérations à l'ordre du jour. Une première en France et **un dispositif primé en 2019** par *La Gazette des communes* !

Actualités


### Un Trophée pour « l'avant conseil municipal » de Bordeaux

2 décembre 2019 à 19h03min



## EVALUER



 Installer une commission d'évaluation des politiques publiques composée d'élus et de membres de l'inspection générale des services afin d'**auditer chaque année 3 secteurs de l'action municipale**. Les travaux de la commission seront présentés devant le Conseil municipal et les conseils de quartier.



**POUR UN  
BIG-BANG DES  
QUARTIERS  
BORDELAIS**

**LES CAHIERS DE L'ALTERNANCE #1**

     - [fabienrobert.eu](http://fabienrobert.eu)